

UNE PERSPECTIVE DE SANTÉ PUBLIQUE SUR LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL

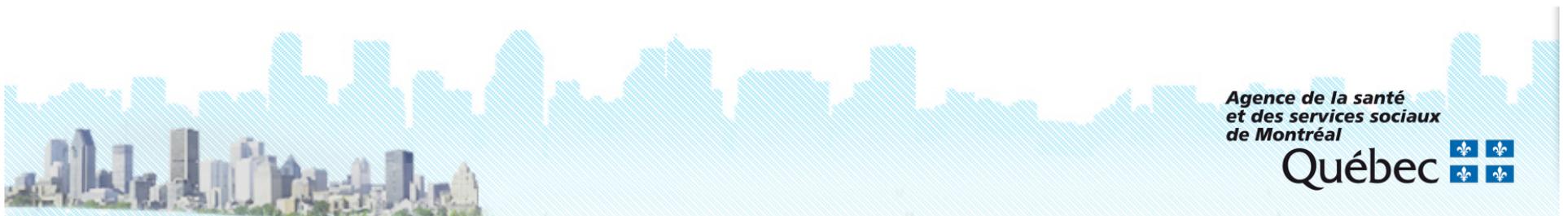
PAR LOUIS DROUIN, M.D., M.P.H.

RESPONSABLE DU SECTEUR ENVIRONNEMENT URBAIN ET SANTÉ

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE

AVEC LA COLLABORATION DE SOPHIE PAQUIN ET DE FRANÇOIS THÉRIEN

10 SEPTEMBRE 2013



Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec 

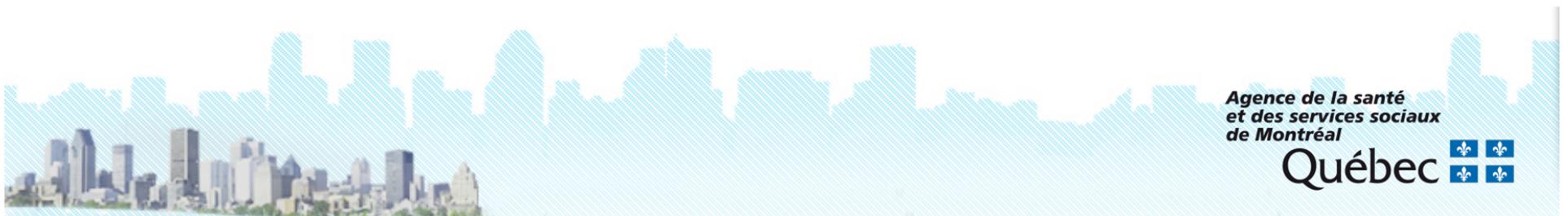
ENVIRONNEMENT URBAIN ET SANTÉ

- La Ville intervient en
 - Transport
 - Habitation
 - Sports et loisirs
 - Culture
 - etc



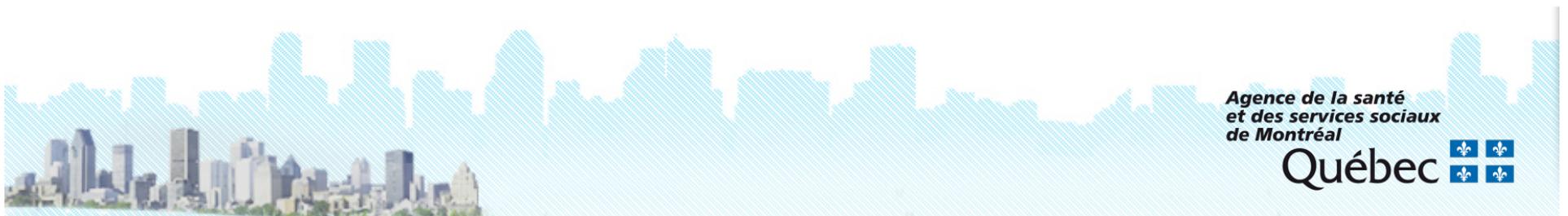
Elle agit ainsi sur des déterminants importants de la santé de sa population

- D'où l'intérêt de la DSP pour les politiques qui façonnent l'environnement urbain



UNE PERSPECTIVE DE SANTÉ PUBLIQUE SUR LA VILLE

- Vision de la DSP de Montréal pour une ville qui protège et promeut la santé
 - Qualité de l'environnement physique (air, sol, eau)
 - Mobilité durable (transport collectif et actif)
 - Habitation salubre et abordable
 - Réduction des inégalités sociales (de pouvoir, de savoir, d'avoir)
 - Accès pour tous à une alimentation saine et de coût abordable
 - Etc.
- Cette vision est notre cadre de référence pour lire le PDM



DÉVELOPPEMENT : POUR QUOI, POUR QUI?

- Le développement doit tendre à faire de Montréal une ville
 - Plus active
 - Plus prospère
 - Plus égalitaire
- Bref, une ville qui tend à concrétiser une vision globale de santé et bien-être pour sa population



POINTS POSITIFS À SIGNALER

DANS LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL



LE PDM: UNE VISION PORTEUSE DE SANTÉ

- Globalement, la vision du PDM est convergente avec celle de la DSP
 - Ville compacte, avec mixité de fonctions et d'usages
 - Ville inclusive
 - Environnement urbain facilitant un mode de vie physiquement actif en toute sécurité
 - Logements salubres et abordables



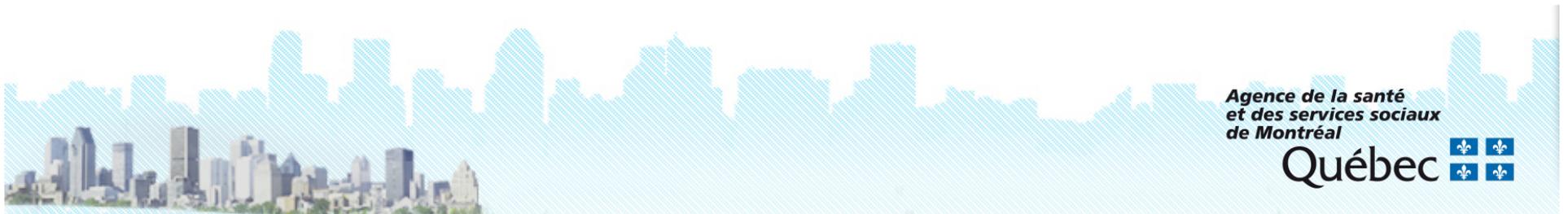
PDM: STRATÉGIES INTÉGRÉES, OBJECTIFS QUANTIFIÉS

- Volonté exprimée de coordonner et de mieux intégrer les interventions entre différents services
 - Ex. : Objectif d'optimisation des travaux d'infrastructures et d'aménagement
- Appui à l'adoption d'objectifs chiffrés
 - Ex.: hausser la part modale du transport actif et collectif à 55% d'ici 2020



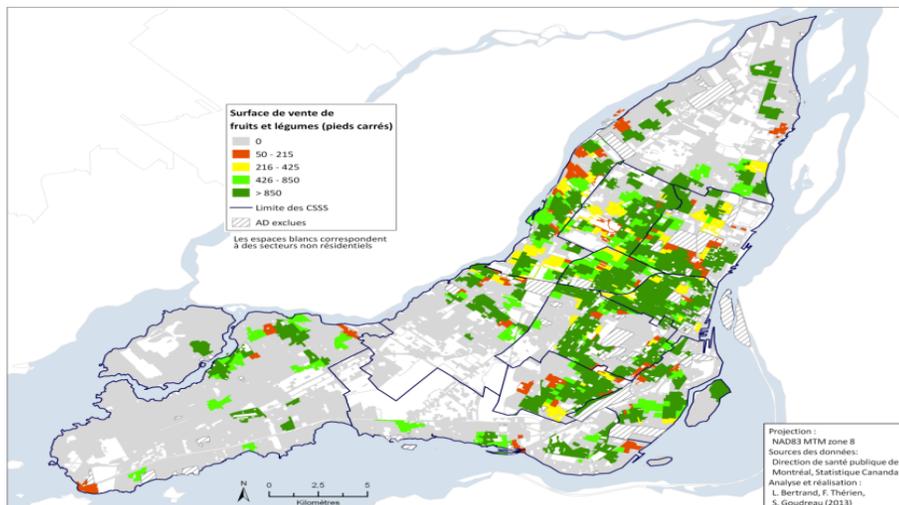
POINTS À BONIFIER ET RECOMMANDATIONS

POUR UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL FAVORABLE À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE



POINTS À BONIFIER ET RECOMMANDATIONS (1)

- Accès à l'alimentation saine à distance de marche: de nombreuses interventions en cours à Montréal peuvent être greffées au PDM
 - Le Plan de développement d'un système alimentaire équitable et durable par la collectivité montréalaise
 - Les diverses formes d'agriculture urbaine offrant un potentiel pour améliorer l'accès aux aliments santé
 - La zone agricole sur l'île de Montréal (ex. : Bois de la Roche)
 - L'élaboration d'une grappe industrielle bioalimentaire afin de valoriser cette industrie



POINTS À BONIFIER ET RECOMMANDATIONS (2)

- Intensifier l'action visant la sécurité des usagers de la route
 - Fixer des cibles pour réduire les accidents de la route et sécuriser annuellement un nombre minimal d'intersections comme le prévoyait le Plan de transport (une cinquantaine par année)
 - Privilégier les intersections incluant une artère en raison de l'exposition aux risques associés au volume de circulation (Morency, 2013)
 - Dès maintenant, que tous les projets de réfection routière importants (central et arrondissements), soient l'objet d'une réflexion quant à la pertinence de mesures d'apaisement de circulation, d'amélioration du confort et de la fonctionnalité des infrastructures piétonnes



POINTS À BONIFIER ET RECOMMANDATIONS (3)

- Habitation abordable pour les familles, densification à échelle humaine et rentabilité foncière: un défi de taille
 - La volonté affichée de soutenir le développement de logements abordables pour les familles avec enfants est confrontée à d'autres objectifs ou limites (volonté de rentabilité foncière, densité à échelle humaine, outils actuellement semblent insuffisants)
 - S'inspirer des mesures implantées en Europe pour concilier ces objectifs (ex. : Vivre en ville, 2013)
 - Soutenir le développement de logements communautaires et coopératifs

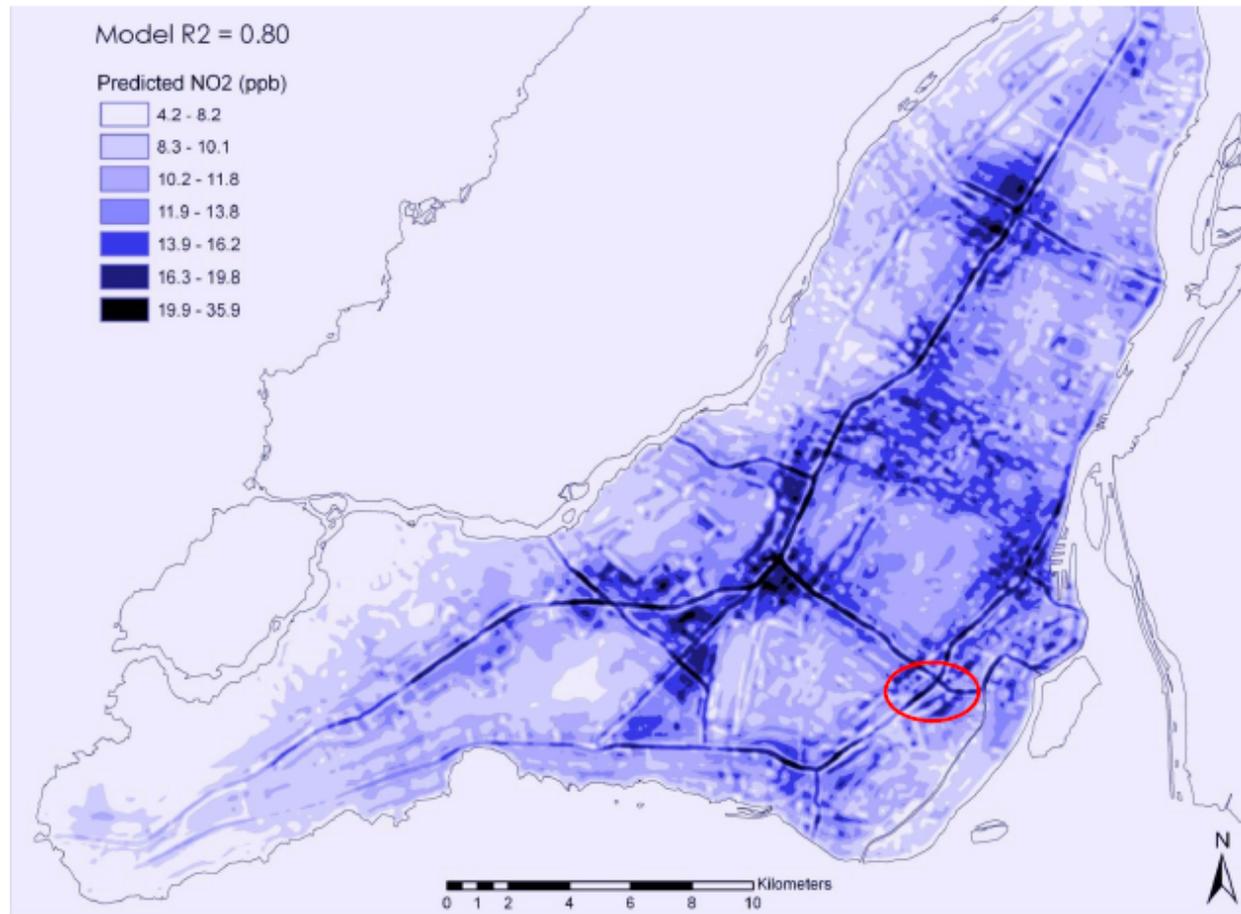


POINTS À BONIFIER ET RECOMMANDATIONS (4.1)

- Développer une vision élargie concernant la diminution des impacts de la pollution atmosphérique et sonore et les risques technologiques
 - Mentionner la problématique des risques technologiques associés aux activités industrielles et au transport des matières dangereuses, prévoir la définition et la mise à jour de rayons d'impact et des moyens pour s'assurer que les risques et les moyens de prévention soient évalués et communiqués à la population
 - Mentionner l'importance d'identifier les aires de contraintes (bruit, pollution de l'air) en bordure des axes de transport existants et projetés et de limiter le développement d'usages résidentiels et communautaires (écoles, garderies, centres d'hébergement)



NO₂ À MONTRÉAL (CROUSE, GOLDBERG ET ROSS 2009)

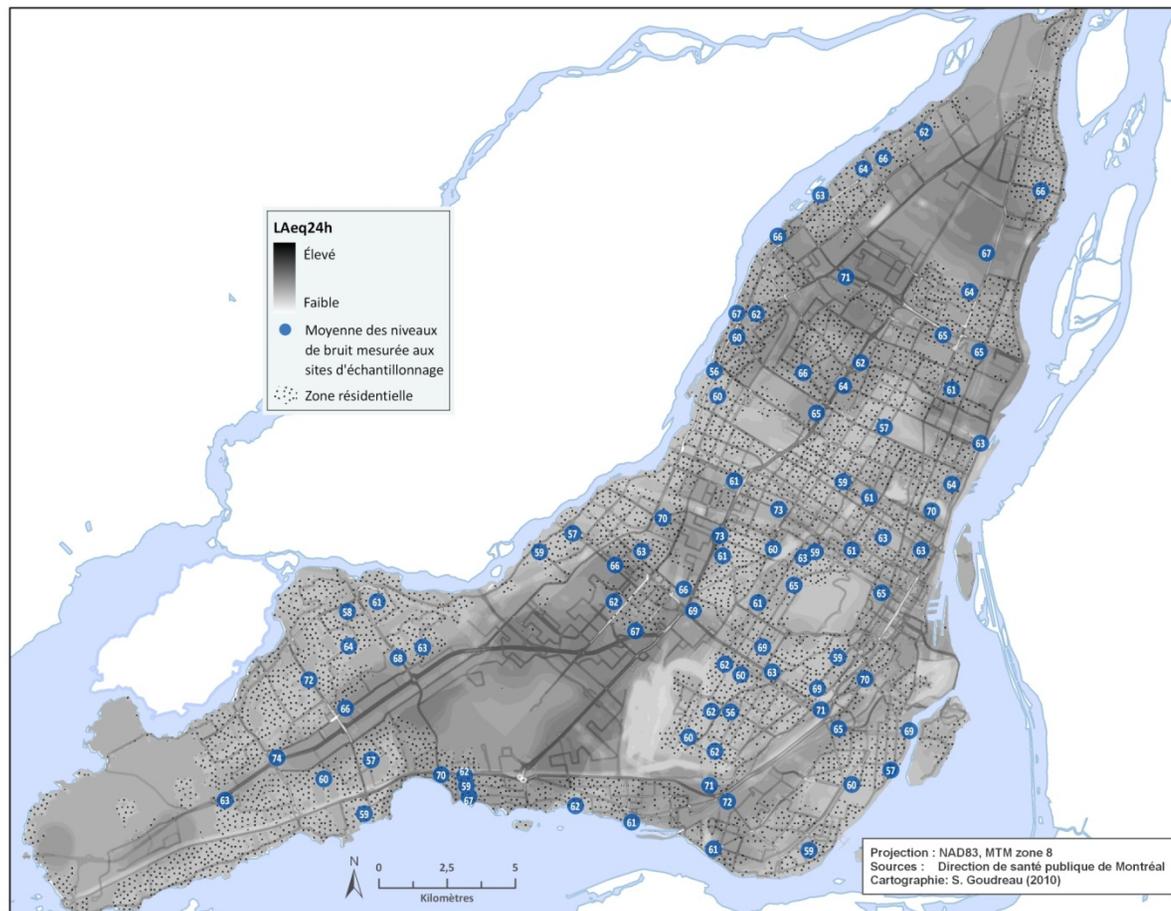


Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec



LE BRUIT À MONTRÉAL (CARTE EN VERSION PRÉLIMINAIRE)



Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

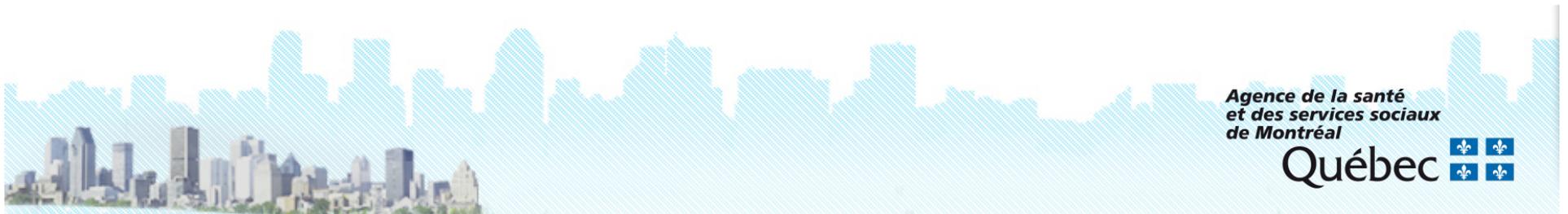
Québec



POINTS À BONIFIER ET RECOMMANDATIONS (4.2)

SUITE

- La problématique du bruit est complexe (multiples sources et stratégies) et devrait faire l'objet d'une réflexion plus étendue que celle d'isoler les activités qui génèrent du bruit et d'améliorer l'insonorisation des nouveaux bâtiments résidentiels
 - Pour limiter les nuisances sonores des activités de transport dans les milieux de vie résidentiels, mettre en application l'action 18.1 du Plan d'urbanisme (2004) qui prévoit la mise en place d'un comité de concertation (Ville, MTQ, entreprises de transport de marchandises dont le CP et le CN, Port de Montréal, ADM et autres organismes pertinents)
- Prévoir des zones tampons limitant le développement résidentiel autour des voies ferrées (transport de matières dangereuses), des industries émettrices de polluants atmosphériques et des zones à forte activité industrielle



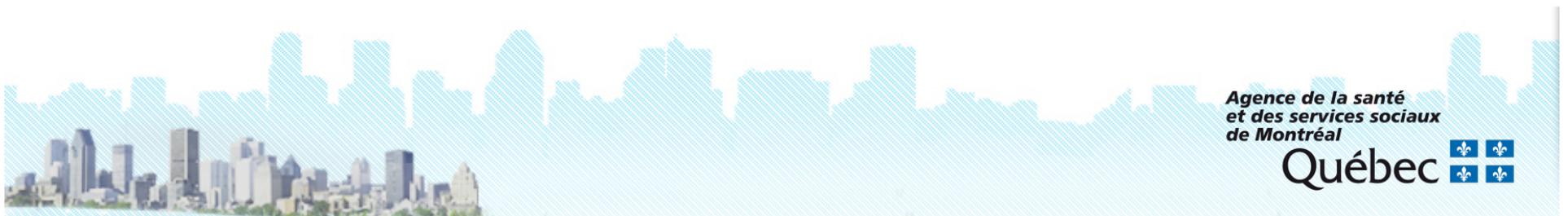
POINTS À BONIFIER ET RECOMMANDATIONS (5)

- Accentuer le soutien au développement économique
 - La création et le maintien d'emplois sur le territoire de l'île de Montréal est un enjeu à prioriser
 - Le PDM devrait être plus affirmatif à cet égard en s'inspirant des principes et stratégies identifiés dans la Stratégie de développement économique 2011-2017, « Montréal/Espace pour créer et réussir »
 - Faciliter l'intégration socio-professionnelle de la main-d'œuvre peu qualifiée dans les quartiers afin de contribuer à réduire les inégalités sociales de santé



POINTS À BONIFIER ET RECOMMANDATIONS (6)

- Prévoir des mécanismes de suivi et d'arrimage systématique entre les services corporatifs de la ville-centre et les arrondissements
- Prévoir un tableau de bord avec des objectifs et des indicateurs permettant le suivi de la mise en œuvre et la reddition de compte
- Établir des mécanismes permettant d'informer et de consulter la population sur la mise en œuvre du PDM et des plans sectoriels associés



La Direction de santé publique offre sa collaboration
à la Ville de Montréal pour la réalisation du
Plan de développement de Montréal

